

Les noms « inanimés »

Les noms qui désignent des animaux, des objets, des choses abstraites sont qualifiés de « noms non-humains », en grammaire arabe. On les appelle aussi « noms inanimés ».

- Rappel : l'adjectif placé après un « nom humain », s'accorde avec lui en nombre, en genre et en détermination.

وَلَدٌ تُونِسِي	un garçon tunisien
أَوْلَادٌ تُونِسِيُون	des garçons tunisiens
الْبِنْتُ التُّونِسِيَّة	la fille tunisienne
الْبَنَاتُ التُّونِسِيَّات	les filles tunisiennes

Mais, placés après les noms non-humains, seulement au pluriel, masculin ou féminin, les adjectifs s'accordent toujours au féminin singulier.

كَلِمَاتٌ جَدِيدَةٌ	des mots nouveaux
الإِمَارَاتُ العَرَبِيَّة	les Émirats arabes unis
الْبِلْدَانُ العَرَبِيَّة	les pays arabes

- Avec le verbe : Le verbe, quelque soit sa place, avant ou après un sujet qui désigne un nom inanimé au pluriel, s'accorde au féminin singulier.

الْكَلَابُ أَكَلَتْ.	les chiens ont mangé
أَكَلَتْ الكَلَابُ.	les chiens ont mangé
تَقُولُ الجَرَائِدُ	les journaux disent
الجَرَائِدُ تَقُولُ	les journaux disent
تَبْدَأُ الدَّرُوسُ فِي الصَّبَاحِ.	Les cours commencent le matin.
الدَّرُوسُ تَبْدَأُ فِي الصَّبَاحِ.	Les cours commencent le matin.